



Blainville en Couleurs

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE BLAINVILLE

DÉC. 2012 JAN. 2013 - VOL. 7 N°10



FLEURONS DU QUÉBEC
Un 4^e Fleuron pour Blainville
Détails en page 5

TOUT LE MONDE EN GARE!

L'exposition *Il était une fois... La passion des trains*

À découvrir en page 15

450 434-5200 / ACCUEIL@VILLE.BLAINVILLE.QC.CA / WWW.VILLE.BLAINVILLE.QC.CA



Blainville

- 2 RENCONTRES DE DISTRICTS
- 3 MOT DU MAIRE
- 4 TOUR DE VILLE
- 13 SÉCURITÉ
- 14 ENVIRONNEMENT
- 15 ART ET CULTURE
| OFFRES D'EMPLOI
- 18 BIBLIOTHÈQUE
- 19 PORTRAITS DE CITOYENS
| CHRONIQUE HISTORIQUE
- 20 SPORTS À L'HONNEUR
- 21 ADOS
- 22 VIE COMMUNAUTAIRE - AÎNÉS
- 23 VIE COMMUNAUTAIRE -
BABILLARD

Les pages du bulletin municipal **Blainville en Couleurs**, lorsque l'espace le permet, sont ouvertes à la population blainvilloise et nous invitons les organismes à but non lucratif à nous faire part de leurs activités, en quatre lignes maximum.

Tout document soumis pour publication doit être adressé au :

Service des communications
Téléphone : 450 434-5211
Télécopieur : 450 434-8289
communications@ville.blainville.qc.ca

Numéro	Date de tombée	Distribution
Déc.-jan. 2013	31 octobre	8 et 9 décembre

* Les dates sont sujettes à changement sans préavis.

Publié par le Service des communications

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 Rédactrice en chef : Line Bourdeau
 Rédaction : Annie Bégin, Marika Jomphe, Yves Meunier et Mireille Simard
 Carole Saint-Père
 Révision :
 Collaborateurs : Sophie Cardinal, Francis Chartrand, Daniel Dupras, Sacha Fournier, Carole Garneau, Stéphane Giguère, Charles Groulx, Christine Laroche, Isabelle Lauzon, Luc Leblanc, Patrick Lépine, Marie-Eve Leprohon, David Malenfant, Méliissa Meilleur, Marie-Eve Painchaud, Martin Rodgers et Stéphane Tessier
 Production : Magma design
 Photos : Michel Chartrand, Club Photo Blainville et Sylvain Fortier
 Tirage : 20 500 exemplaires
 Impression : Groupe Domco
 Distribution : Médias Transcontinental S.E.N.C. (Publi-Sac Laurentides)

Ville de Blainville
1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville, (Qc) J7C 3S9
Téléphone : 450 434-5200

Bibliothèque : 450 434-5370
 Centre récréo-aquatique : 450 434-5205
 La Zone : 450 434-8221
 Ligne Info-Environnement : 450 434-8200
 Loisirs : 450 434-5275
 Police : 450 434-5300
 Incendie (administration) : 450 434-5206, poste 5330
 Travaux publics* : 450 434-5348
 *Service d'urgence (soir, nuit, week-end) offert via le Service de la police
 Urgence : 9-1-1



Jacques Brouillette a découvert l'univers des trains miniatures avec son père. Il poursuit maintenant la tradition avec sa conjointe Sandrine Alarcon et leurs fils Anthony et Félix, nos Blainvillois en vedette (pages 2, 4 et 15). Il partagera également son amour du modélisme ferroviaire avec les visiteurs de l'exposition *Il était une fois... La passion des trains*, que Nancy Osler, François Hogue et leurs trois fils Liam, Declan et Aeden, nos vedettes des pages 1, 4 et 24, ont eu le plaisir de découvrir.

Rencontres de districts

Les citoyens d'abord

VENEZ RENCONTRER VOTRE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER MUNICIPAL

De 10 h à 12 h, les samedis 15 décembre, 19 janvier et 16 février

District 2 : **Alain Portelance** - Pavillon du parc Pedro-Da Silva, 401, ch. de la Côte-Saint-Louis
 District 3 : **Serge Paquette** - Pavillon du parc Blainville, 425, 22^e Avenue Est
 District 5 : **Normand Dupont** - Hôtel de ville (salle Paul-Mercier), 1000, ch. du Plan-Bouchard
 District 6 : **Nicole Ruel** - Pavillon du parc-école Chante-Bois, 40, 84^e Avenue Est
 District 7 : **Louis Lamarre** - Pavillon du parc des Hirondelles, 41, rue Paul-Mainguy

De 19 h à 21 h, les mercredis 9 janvier et 6 février

District 8 : **Richard Perreault** - École secondaire Lucille-Teasdale, 1275, boul. Céloron, local 103
 District 10 : **Marie-Claude Collin** - École secondaire Lucille-Teasdale, 1275, boul. Céloron, local 103

De 19 h à 21 h, les mercredis 12 décembre, 9 janvier et 6 février

District 1 : **Liza Poulin** - Pavillon du parc de Fontainebleau, 43, boul. de Fontainebleau
 District 4 : **Guy Frigon** - Hôtel de ville (salle Paul-Mercier), 1000, ch. du Plan-Bouchard

De 19 h à 21 h, les mercredis 12 décembre et 6 février

District 1 : **François Garand** - Pavillon du parc Dubreuil, 80, rue Dubreuil



Certains changements pouvant survenir à la dernière minute, il est préférable de consulter le **calendrier des événements** du site Internet de la municipalité avant de vous rendre à une rencontre.

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les 18 décembre (séance spéciale) et 22 janvier, à 19 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Calendrier 2013 des séances publiques du conseil : 12 février | 5 et 26 mars | 16 avril | 7 et 28 mai | 18 juin | 9 juillet | 20 août | 10 septembre | 1^{er} octobre | 19 novembre | 3 décembre | séances extraordinaires à déterminer



Les séances publiques du conseil sont diffusées en différé sur le site Internet de la Ville, à compter du lendemain de chaque séance, dans la section **Cabinet du maire**, sous l'onglet **Séances du conseil**.



Ce bulletin est imprimé sur papier 100 % postconsommation.



Blainville continue de grandir!

Blainville continue de grandir et l'automne qui se termine a été fertile en projets majeurs. Je pense notamment à « Sortie 28 » et au Quartier de la Gare. Nous avons également confirmé l'achat, par la Ville, du Centre d'excellence sur glace Sports Rousseau afin d'assurer à nos associations sportives et à nos amateurs de sports, l'accès à des équipements de qualité durant les trente prochaines années. Non seulement l'acquisition du Centre sera-t-elle profitable pour les sportifs, mais elle le sera également pour l'ensemble de la population, puisqu'elle sera rentable.

D'autre part, le rapport sur la situation financière de l'année 2011 a confirmé les efforts de notre administration en matière de gestion rigoureuse des deniers publics. Depuis 2005, nous vous offrons des services de qualité, des projets qui assurent notre développement à la fois économique, social et durable et la transparence dans la prise de décisions. Notre ratio des investissements par rapport à la richesse foncière s'établissait à 3,70 % à cette époque. Il est de 2,44 % aujourd'hui. Notre gestion nous permet également d'en partager les fruits, puisque depuis 2007, nous vous avons remis un total de 7 800 000 \$ en remboursements de taxes, grâce au surplus d'opérations découlant de notre gestion rigoureuse.

Le 18 décembre prochain, Blainville grandira encore avec l'adoption du budget de l'année 2013. Ce budget fixera nos orientations financières pour les douze prochains mois et confirmera les divers projets d'infrastructures qui s'amorceront ou qui se poursuivront dans le seul objectif de bâtir le Blainville de l'avenir, pour nos citoyens d'abord! Concernant les chantiers importants de 2012, Transports Québec nous a avisés que les travaux d'asphaltage étaient reportés à 2013 sur le boulevard du Curé-Labelle.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter un très joyeux Noël et une année 2013 sous le signe de la paix, de la santé et de la prospérité.

FRANÇOIS CANTIN,
MAIRE DE BLAINVILLE



Joyeuses Fêtes à tous!



23 DÉCEMBRE 2012 AU 5 JANVIER 2013

Horaires durant la période des Fêtes

Bureaux administratifs

Les **bureaux administratifs de la Ville de Blainville** seront fermés du 22 décembre 2012 au 5 janvier 2013 inclusivement. L'horaire normal reprendra le 7 janvier dès 8 h.

Comptoirs et accueil

Le **comptoir Loisirs** (Maison des associations), le **comptoir de la cour municipale** (centre communautaire) et le **comptoir de l'hôtel de ville** (accueil et perception pour le Service des finances seulement) seront ouverts les 3 et 4 janvier, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Le **Centre de services municipaux** (75, boul. des Châteaux, local 103) ouvrira également les 3 et 4 janvier, de 12 h à 17 h.

Collectes

Les **collectes sélectives** et le ramassage des **ordures ménagères** auront lieu selon l'horaire habituel.

La **collecte de sapins** se tiendra au cours de la semaine du 7 janvier 2012. Vous devez absolument déposer l'arbre en bordure de la rue au plus tard le 7 janvier à 7 h du matin. En cas de tempête, la collecte pourrait s'échelonner sur plusieurs jours. Si un chargement de neige est en cours, veuillez retirer temporairement votre sapin de la voie publique pour faciliter le déneigement.

Travaux publics

Service d'urgence 24 heures, tous les jours, par l'intermédiaire du Service de la police, au 450 434-5300.

Info-neige: 434-INFO (4636)

La ligne téléphonique Info-neige fournit aux citoyens des renseignements précis sur le déneigement.

Éco-centre de la Seigneurie

L'éco-centre de la Seigneurie sera ouvert les samedis de 9 h à 16 h et **exceptionnellement les vendredis 28 décembre 2012 et 4 janvier 2013**, de 9 h à 16 h.

Rappel de l'horaire d'hiver: jusqu'au 14 avril 2013, l'éco-centre de la Seigneurie est ouvert uniquement le samedi, de 9 h à 16 h. ■

Patinage libre pour tous (aréna) / patinoires extérieures / bain libre

Durant la période des Fêtes, un horaire spécial est en vigueur. Consultez-le en détail dans la Programmation loisirs hiver 2013 ou en visitant le site Internet. ■

BIBLIOTHÈQUE

Centrale

22 DÉC. AU 6 JANV. INCLUSIVEMENT 10 H À 17 H

SAUF 24, 25, 26, 31 DÉC. ET 1^{ER}, 2 JANV. FERMÉE

7 JANV. REPRISE DE L'HORAIRE HABITUEL

Succursale de Fontainebleau

22 DÉC. AU 2 JANV. FERMÉE

3 ET 4 JANV. 12 H À 17 H

5 JANV. 10 H À 12 H ET 13 H À 17 H

6 ET 7 JANV. FERMÉE

8 JANV. REPRISE DE L'HORAIRE HABITUEL

Succursale de la Renaissance

22 DÉC. AU 6 JANV. INCLUSIVEMENT FERMÉE

7 JANV. REPRISE DE L'HORAIRE HABITUEL

LA ZONE

23 DÉC. 13 H À 17 H

24, 25, 26 DÉC. FERMÉE

27 DÉC. 18 H À 21 H

28 DÉC. 18 H À 22 H

29 DÉC. 17 H À 22 H

30 DÉC. 13 H À 17 H

31 DÉC., -1^{ER}, 2 JANV. FERMÉE

3 JANV. REPRISE DE L'HORAIRE HABITUEL



EMBELLISSEMENT HORTICOLE

Blainville obtient son 4^e Fleuron

Lors d'une cérémonie tenue le 15 novembre à Saint-Hyacinthe et organisée par la Corporation des Fleurons du Québec, les représentants de la municipalité ont reçu avec grande fierté un 4^e Fleuron. Dans la MRC de Thérèse-De Blainville, seules Blainville et Rosemère possèdent quatre Fleurons. Les autres en ont recueilli trois. Au total **720 points**, sur une possibilité de 874, ont été attribués à Blainville. L'attribution des points est répartie en cinq domaines; *le municipal, l'institutionnel, le résidentiel, le commercial et l'industriel* et enfin, le domaine *initiatives communautaires et développement durable* dans lequel Blainville a obtenu le maximum de points.

Des aménagements contemporains et des variétés de plantes originales

La Corporation des Fleurons du Québec, dans son rapport, a particulièrement souligné les aménagements au style très contemporain qui se caractérisent par de grands massifs de végétaux formant de belles grandes lignes courbes fluides, aux textures et coloris variés. Les espaces sont bien exploités avec de belles variétés de plantes souvent très originales.

De plus, les terre-pleins, les petits espaces verts et les ronds-points aménagés dans la ville sont tous magnifiques. ■



Du Service des travaux publics et de l'approvisionnement, Julie Beauchamp, Mélanie Lapierre, Christine Ozell et Jocelyn Tremblay avec les conseillères Nicole Ruel et Marie-Claude Collin.

BLAINVILLE ACQUERRA LE CENTRE D'EXCELLENCE SPORTS ROUSSEAU

L'achat du Centre s'autofinancera grâce aux revenus

Le 23 octobre, le conseil municipal adoptait les résolutions confirmant le souhait de la Ville de Blainville d'acquérir le Centre d'excellence Sports Rousseau et de créer la Régie intermunicipale des équipements régionaux Blainville-Boisbriand. Blainville prévoit autofinancer son investissement grâce aux revenus générés par le Centre.

En 2009, afin de remédier au manque criant d'heures de glace sur le territoire de Blainville pour les associations sportives et les amateurs de patin, la Ville avait dû recourir à la solution la plus intéressante et la plus économique: la location d'heures de glace dans de nouvelles installations de qualité. Depuis ce temps, plutôt que de se rendre à l'extérieur de la MRC pour pratiquer leur sport favori, les familles peuvent profiter du Centre d'excellence, situé à un point central, facilement accessible et desservi par d'importants axes routiers.

Cependant, l'administration boisbriannaise élue en novembre 2009 a une vision différente de la précédente, de sorte que les deux Villes ont dû revoir le partenariat d'origine.

Au terme du processus d'acquisition, le Centre d'excellence deviendra la propriété exclusive de la Ville de Blainville. Celle-ci assumera toutes les dépenses de fonctionnement et d'exploitation du Centre et surtout, elle en touchera tous les revenus, ce qui permettra d'assurer l'autofinancement de l'investissement, comme en témoigne le tableau suivant.

CENTRE D'EXCELLENCE SPORTS ROUSSEAU					
État des résultats et des excédents prévisionnels					
	30 juin 2013	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2017
Revenus	2 494 648 \$	2 535 147 \$	2 576 418 \$	2 618 477 \$	2 661 339 \$
Dépenses - exploitations	899 060 \$	907 310 \$	915 643 \$	924 058 \$	932 558 \$
Dépenses - opérations	810 132 \$	822 985 \$	836 172 \$	849 701 \$	863 584 \$
Excédents des revenus sur les dépenses avant financement	785 455 \$	804 851 \$	824 604 \$	844 717 \$	865 197 \$
Frais financiers	569 395 \$	562 377 \$	555 146 \$	547 695 \$	540 017 \$
Remboursement de capital	230 721 \$	237 739 \$	244 970 \$	252 421 \$	260 098 \$
Déficit ou surplus de l'année	(14 661 \$)	4 735 \$	24 488 \$	44 602 \$	65 081 \$

La subvention de 7,1 M\$ accordée par le gouvernement du Québec en 2009 pour la construction du Centre, sera transférée à la Ville de Blainville. La nouvelle entente des Villes de Blainville et de Boisbriand prévoit également la création d'une Régie intermunicipale des équipements régionaux. Le terrain où se trouve le Centre d'excellence Sports Rousseau sera vendu par la Ville de Boisbriand à la Régie. Celle-ci gèrera principalement le bail emphytéotique et les emprunts liés à l'acquisition des terrains. Il s'agit d'une entente satisfaisante pour les deux partenaires et qui bénéficiera à l'ensemble des Blainvilloises et des Blainvillois. ■



BRIGADE BLANCHE

Pour des opérations de déneigement facilitées

Dans le cadre de sa Politique de viabilité hivernale, la Ville mettait sur pied la Brigade blanche en décembre 2011. La Brigade est de retour pour une deuxième saison et afin de mieux connaître cette équipe, nous avons rencontré **Gaëtan Bigras**, coordonnateur administratif et signalisation au Service des travaux publics et approvisionnement et responsable de la Brigade blanche.

Comment décririez-vous le rôle de la Brigade blanche?

Gaëtan Bigras (G.B.) : Son rôle est de sensibiliser le citoyen au respect de la réglementation et des nuisances au déneigement. Les agents de la Brigade blanche sont les yeux de la Ville sur le terrain. Quand une situation compromet les opérations de déneigement, ils vont s'assurer d'intervenir auprès des citoyens ou des entrepreneurs privés pour leur rappeler les règlements en vigueur. Ces interventions sont positives pour tous, puisque moins il y a d'obstacles au déneigement, plus l'intervention est rapide et plus cela facilite le travail des entrepreneurs.

Il faut aussi ajouter que la Brigade blanche n'a pas un rôle répressif. En effet, elle n'émet pas d'amende ni ne dénonce les fautifs. Les intervenants de la Brigade laissent plutôt des cartons aux portes afin de signaler les problèmes rencontrés et inciter les citoyens à les corriger.

Concrètement, quelles sont les actions qui seront réalisées par la Brigade et à quel moment?

G.B. : La Brigade comptera trois intervenants cette année. Ils seront en fonction de la mi-décembre à la fin mars. Il s'agit d'étudiants qui ont déjà de l'expérience au niveau de l'intervention avec le public. Ils seront facilement reconnaissables à leurs manteaux blancs identifiés à la Ville.

Les trois agents ont chacun un territoire assigné et ils commenceront à patrouiller avant les premières chutes de neige. Cela leur permettra déjà de déterminer les obstacles prévisibles qui pourraient nuire au déneigement : des rues étroites ou des abris temporaires qui se situent près des bornes-fontaines, par exemple.

Durant l'hiver, les agents de la Brigade interviendront surtout vers la fin des opérations de déneigement, quand les gens

s'activent à déneiger leur entrée. On les verra aussi les jours de collecte pour évaluer si les bacs sont déposés trop tôt, demeurent trop longtemps dans la rue ou si l'entrepreneur les replace au bon endroit.

Combien d'interventions ont été réalisées par la brigade l'an dernier?

G.B. : La Brigade a effectué 528 interventions l'an dernier, dont la très grande majorité (405) visait la mauvaise disposition du bac roulant. Du 20 décembre 2011 au 23 mars 2012, les trois agents ont effectué 186 heures de travail, réparties sur 30 jours, et parcouru 2016 km.

Quels gestes les citoyens devraient-ils poser pour bien se préparer à l'hiver et faciliter les opérations de déneigement?

G.B. : Le premier geste est de bien choisir sa compagnie de déneigement. Prendre des références auprès d'anciens clients afin de vérifier si l'entrepreneur effectue ses opérations de façon sécuritaire, dans le respect des règlements et surtout qu'il a bien obtenu son permis de la Ville.

Ensuite, je dirais de s'assurer de respecter les distances réglementaires lorsqu'on installe l'abri d'auto ou les clôtures à neige. Il faut aussi retirer tous les obstacles susceptibles de nuire au déneigement : roche, branches, etc.

D'autre part, il est important de déposer ses bacs le matin même des collectes afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement qui ont lieu la nuit. En ce sens, nous invitons les citoyens à vérifier le calendrier des collectes : ordures, collecte sélective, sapins, etc. afin de bien respecter les horaires.

Aussi, il est important de se conformer aux interdictions de stationnement de nuit. En effet, cela peut causer des retards importants lors des opérations de déneigement si des véhicules bloquent la chaussée.

Finalement, c'est par toutes les petites actions préventives des citoyens que la Ville pourra offrir des opérations de déneigement encore plus rapides et efficaces, ce qui permettra de réduire nos coûts ainsi que notre empreinte écologique. ■



Pour tous les détails concernant la réglementation, consultez la section **Règlements/Permis**, sous l'onglet **Déneigement**.

Rappelons qu'en période de déneigement, les citoyens peuvent également obtenir des renseignements précis sur l'évolution des opérations, en appelant la Ligne Info-neige : **434-INFO (4636)**.

STÈLES DE MESSAGES ÉLECTRONIQUES

De nouveaux écrans pour vous informer

Au cours du mois de novembre, deux des quatre stèles de messages électroniques de la Ville ont disparu du paysage blainvillois pour être remplacées sous peu par des écrans modernes de haute définition. Les centres de messages touchés sont ceux qui étaient sur le boulevard du Curé-Labelle, l'un à l'angle du boulevard de la Seigneurie et l'autre sur le chemin de la Côte-Saint-Louis. Cette première phase permettra également d'installer une nouvelle structure avec écran dans le quartier de Fontainebleau, à proximité de la sortie 24 de l'autoroute 640.

Les nouvelles structures supportant les écrans ont été dessinées par la firme Bélanger Branding, mais c'est l'entreprise Posimage qui a remporté l'appel d'offres (99 291 \$) pour la confection des trois premières structures qui intégreront la nouvelle signature graphique de la Ville. Deux des trois structures préparées supporteront des écrans lumineux d'affichage d'environ 10 pi. x 5 pi. Installée à l'angle du boulevard du Curé-Labelle et du boulevard de la Seigneurie, l'une des intersections de ce type générant l'un des plus hauts taux d'achalandage au Québec, la troisième structure sera plus imposante. Elle offrira des images de grande qualité sur un écran D.E.L. de 13,5 pi x 7,5 pi. L'achat des trois écrans a nécessité un investissement de 105 267\$. C'est le Groupe Viva qui a remporté l'appel d'offres.

À l'instar des deux autres structures, celle-ci sera animée et ne contiendra plus seulement du texte comme par le passé. Le Service des communications de la Ville continuera d'assurer l'animation et la programmation. En raison des bris fréquents, de la désuétude de la technologie employée, des ressources importantes nécessaires à la programmation sur une base hebdomadaire ainsi que de la croissance de la demande et du développement de la municipalité, le changement s'imposait. La Ville maintiendra toutefois en place les stèles de messages actuelles sur le boulevard d'Annecy et près de la 76^e Avenue. Une seconde phase de changement des structures est présentement à l'étude en tenant compte des flux de circulation générés par l'ouverture de la nouvelle sortie 28 de l'autoroute 15, en 2011. ■



PREMIÈRE PHASE COMPLÉTÉE

La piste d'athlétisme à la Polyvalente Sainte-Thérèse... presque une réalité

La première phase des travaux de construction d'une piste d'athlétisme de premier plan près de la Polyvalente Sainte-Thérèse est maintenant achevée. Les travaux d'aménagement ont progressé à grands pas tout l'automne; il ne reste donc plus que le tapis (revêtement synthétique) à apposer sur la piste puisque les plateaux des épreuves sur pelouse sont terminés. Les aires de lancer (javelot, marteau, poids et disque) ainsi que les fosses de saut (longueur, triple saut, hauteur et perche) sont en place.

Déjà, on peut voir certains éléments des cages, le sable dans les fosses et l'ajout d'un espace annexé à la Polyvalente pour l'entreposage de l'équipement et des engins. L'engazonnement a également été achevé à la mi-novembre, mais le site demeurera sécurisé jusqu'à la fin des travaux, au printemps prochain.

Pour le maire de Blainville, François Cantin, « c'est encore un excellent exemple de collaboration entre plusieurs acteurs du monde municipal, des organismes et du monde scolaire. C'est une formule gagnante puisque tout le monde y trouve son compte et qu'on sait que le projet final est supérieur, chacun y ayant apporté son expertise ».

Pour les Villes de Sainte-Thérèse et Blainville, l'engagement financier était également significatif puisque le projet représentait des investissements respectifs de 900 000\$. Le financement sera complété par une contribution financière maximale de 1 534 670\$ du gouvernement québécois dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase II. L'entente intermunicipale prévoit également la constitution d'un comité intermunicipal de gestion de la piste, la cession en emphytéose du terrain de 20 880 mètres carrés, les modalités relatives aux frais d'exploitation/entretien et le calendrier d'utilisation de la piste. ■



LANCEMENT D'UNE APPLICATION MOBILE

Encouragez l'achat local tout en restant informé!

L'Association des gens d'affaires de Blainville est fière de dévoiler sa nouvelle application mobile « Gijgan ». Simple d'utilisation et gratuite, l'application est un **guichet unique** qui permet à la fois un accès rapide aux promotions des marchands locaux, mais aussi, qui présente une foule d'informations, dont les communiqués de la Ville, les nouvelles locales ou encore, les plus récentes offres d'emploi.

« Gijgan » offre de nombreuses possibilités, dont celle de personnaliser l'application pour y inclure ses centres d'intérêt ou bien celle de recevoir, directement par courriel, les promotions des marchands.

L'application est accessible par le biais des appareils mobiles (iOS, Android, BlackBerry, etc.) et sur le Web au www.agab.qc.ca. ■

BLAINVILLE SE DÉVELOPPE

Présentation du Quartier de la gare

Le 15 novembre dernier, la Ville de Blainville a présenté le nouveau projet de développement immobilier « le Quartier de la gare ». Le concept a été présenté à la presse régionale et aux Blainvillois demeurant dans le secteur immédiat des trois projets immobiliers de haute densité qui seront créés dans l'axe des boulevards du Curé-Labelle et de la Seigneurie.

Le projet du Quartier de la gare s'inscrit dans une démarche de type *Transit-Oriented Development* (TOD). Il consiste à aménager des zones résidentielles intégrant des services de proximité et des bureaux, de façon à favoriser l'usage des transports en commun et les déplacements actifs. La gare du train de banlieue sera au cœur du développement de ce quartier novateur.

Ce concept vise à créer, dans un rayon de 600 m à 1 km de marche du transport collectif, des quartiers dynamiques et multifonctionnels. On y retrouve une mixité d'activités dans un secteur à vocation commerciale, le tout accessible à pied, avec des espaces publics et privés de qualité.

Trois projets, un quartier

Dans le cadre du Plan particulier d'urbanisme (PPU) adopté par la Ville pour ce secteur, le Quartier de la gare se concrétisera à travers un ensemble de trois projets immobiliers de haute densité, soit les Sentiers de la gare d'Habitations Trigone, Les Belvédères du Groupe Platinum et Les Condos du Plateau de la gare du Groupe Mathieu. La recherche de densité à proximité des transports sera rapidement visible au fil du temps avec des édifices en hauteur (souvent 4 à 8 étages), un marché peu exploité jusqu'à maintenant sur le territoire blainvillois.

Une piste multifonctionnelle permettra de relier la gare, les trois projets et le boulevard de la Seigneurie jusqu'à la sortie 25 et la sortie 28. Le réseau cyclable blainvillois et piétonnier convergera donc vers la gare, à travers des aménagements paysagers qui valoriseront les ruisseaux Lockhead et Nadon.

Les TOD : projets de l'avenir

Une présentation audiovisuelle 3D du Quartier de la gare est disponible sur le site Internet de la Ville de Blainville au www.ville.blainville.qc.ca. On peut y voir clairement la nature des projets immobiliers, leur secteur ainsi que les promoteurs immobiliers qui s'y rattachent. D'ici son développement optimal, ce sont 1293 habitations qui pourraient y être construites. Un secteur de commerces de proximité est également envisagé afin de bien desservir les résidents du voisinage. ■



La conseillère Nicole Ruel, présidente de la Commission du développement durable et de l'environnement et Éric Lépine, chef de la division Environnement.

DES PLACES « ÉCOVIP »**Du vert dans nos espaces de stationnement**

Dans le cadre des initiatives de Blainville pour sensibiliser la population blainvilloise (et ses visiteurs!) à une consommation responsable de l'énergie, la Ville a fait peindre dix espaces de stationnement entièrement en vert. On peut y lire : « Espace réservé pour véhicule non énergivore » avec la signature « L'environnement, Blainville y voit! ».

On a choisi d'aménager les espaces totalement peints très près des entrées principales des édifices ou des parcs. De belles places de stationnement qui conviendront aux automobilistes, beau temps ou mauvais temps! Ces espaces « ÉcoVIP » se retrouvent à l'hôtel de ville (2), à l'aréna (2), au Centre récréoaquatique (2), à la Maison des associations (1), au parc des Bolivars, au parc Blainville (1) et au parc Marc-Aurèle-Fortin (1).

Ces places de stationnement « ÉcoVIP » sont cependant réservées aux utilisateurs de véhicules reconnus pour ne pas consommer beaucoup d'essence, ou à ceux ou celles possédant un véhicule hybride ou électrique. On a ainsi choisi d'envoyer un message d'encouragement à ces conducteurs et conductrices qui se préoccupent de leur consommation énergétique.

Puisqu'il s'agit d'une initiative de sensibilisation élaborée dans le cadre du Plan d'action de la Politique environnementale et de développement durable de la Ville, aucun constat ni amende ne sont prévus en cas d'infraction. Il faut y voir une occasion de réfléchir sur nos habitudes. Déjà, la Ville de Blainville a utilisé une approche semblable en environnement en créant, à proximité des édifices municipaux, des ZEC (zones à émissions contrôlées) où l'on invite les automobilistes à couper le moteur lorsque le véhicule ne roule pas. ■



PARC ÉQUESTRE: ENCORE PLUS DE CARACTÈRE

L'étang offre un attrait supplémentaire unique

La partie sud du Parc équestre s'est transformée au fil des dernières semaines alors que la première phase des travaux d'aménagement a été achevée avec l'ajout d'un étang et d'un nouveau stationnement dans la portion ouest du Parc, tout juste derrière la Maison des associations.

Pour les marcheurs qui emprunteront les sentiers à partir du nouveau stationnement accessible par la rue de la Mairie, l'accès au Parc équestre sera totalement différent, avec vue sur un étang, un aménagement paysager, de la verdure et un ponceau de métal permettant de traverser l'étang en direction du centre névralgique et traditionnel du Parc.

Nouveaux plateaux sportifs

Depuis quelques semaines, l'aménagement de trois plateaux sportifs constitue une réalité au Parc équestre. Lors de leur fermeture saisonnière, le 8 novembre dernier, les six nouveaux terrains de tennis avaient déjà couronné plusieurs champions, que ce soit lors des séries de fin de saison de la ligue de tennis locale ou simplement dans le cadre d'un défi amical improvisé.

Par ailleurs, l'aménagement de terrains pour la pétanque à proximité du Pavillon Oneil-Charron, à quelques mètres du nouvel étang et des terrains de tennis s'impose. L'Association de Pétanque de Blainville (APB) a toutefois terminé sa saison extérieure au parc Blainville et poursuit ses activités cet hiver au boulodrome aménagé au Jockey Club du Parc équestre. L'APB reprendra donc ses activités extérieures au Parc équestre à l'été 2013 avec 20 nouveaux terrains à découvrir.



Dans la partie est du Parc, derrière le Manège, l'aménagement de terrains pour la pratique du lancer de fers s'est achevé, laissant voir une zone intéressante destinée à la pratique de ce sport. Il ne fait aucun doute que les organisateurs de la dernière présentation du Championnat canadien du lancer de fers en 2011 auraient aimé l'aménagement réalisé. On y retrouve ainsi des fosses de lancer permettant à 20 joutes de s'y dérouler simultanément. L'ensemble des travaux réalisés cette année aura nécessité un investissement total de plus de 2 M\$. ■



PARCS CANINS

Installations accessibles tout l'hiver

Les deux parcs canins de la municipalité, l'un situé au parc des Bolivars sur le boulevard Céloron et l'autre sur le chemin de la Côte-Saint-Louis, près de la rue Gatineau, seront ouverts durant toute la période hivernale. Les stationnements des deux parcs seront régulièrement déneigés pour faciliter l'accessibilité des lieux en voiture. Les aires de jeux pour toutous demeureront, quant à elles, sur la neige. ■



Les dessins doivent représenter la ville de Blainville en faisant ressortir son nouveau logo, ses différents services municipaux ou en l'illustrant simplement dans son ensemble.

QUOI ?

1^{er} prix

iPod + visibilité sur le verso de la papeterie du maire et des membres du conseil municipal et dans ce bulletin municipal.

PRIX

2^e et 3^e prix

un ensemble de crayons à dessin et un appareil photo numérique.

QUAND ?

Soumettez vos illustrations

avant le 30 décembre 2012 à l'hôtel de ville (1000, chemin du Plan-Bouchard).



Détails au : www.ville.blainville.qc.ca

VIE DE QUARTIER

Impliquez-vous dans les comités de parcs!

Dans la plupart des districts de Blainville, il existe un comité chargé d'animer la vie récréative du quartier ou des parcs en y organisant des activités pour tous les publics.

Ces comités sont composés de citoyens blainvillois souhaitant s'impliquer dans leur communauté et ils ont besoin de bénévoles pour poursuivre leur mission.

Si cela vous intéresse, communiquez avec votre comité ou avec la Ville de Blainville sans tarder.

Centre récréatif Blainville inc. (CRBI) – Association de récréation pour les gens du quartier du Bas-de-Sainte-Thérèse

Président: Pierre Hachey
514 436-3280

Comité d'animation du parc Chante-Bois

Président: Sylvain Forgues
450 939-1147

Comité de citoyens du secteur Fontainebleau

Présidente: Louise Duquette
louise.duquette@videotron.ca
info@fontainebleau.ca

Comité des parcs du quartier des Hirondelles

Présidente: Céline Denis
450 430-9625

Comité du parc Jacques-Viger (quartier Notre-Dame-de-L'Assomption)

Renseignements: Ville de Blainville
450 434-5206, poste 5124

Comité d'animation du Plan-Bouchard

Renseignements: Ville de Blainville
450 434-5206, poste 5124

Comité des parcs du quartier Nord

Président: Jean Gagnier
450 437-5214

Comité des parcs du quartier Saint-Rédempteur

Président: François Malacket
450 434-6628 ■

SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

La Ville officialise l'entente avec ses brigadiers

La Ville de Blainville et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4530 (brigadiers scolaires) ont signé une nouvelle convention collective pour les années 2011 à 2016 inclusivement. Cette entente avait été ratifiée par le conseil municipal le 2 octobre dernier.

La signature de l'entente s'est concrétisée le 1^{er} novembre en présence des brigadières Anne Francis et Martine Tremblay, du conseiller syndical Pierre-Luc Dufort, du maire François Cantin, du directeur général adjoint Gervais Beaulieu, du greffier de la Ville, Me Claude Bertrand, de représentantes de la direction des Ressources humaines de la municipalité, Joanne Bertrand et Katia Lamarche ainsi que de Joey Turgeon du Service de police de la Ville dont relèvent les brigadières.



**CONCOURS
PHOTO
BLAINVILLE
SOUS TOUTES
SES FORMES**



**CONCOURS
PHOTO
BLAINVILLE**

WWW.VILLE.BLAINVILLE.QC.CA

PARC DU DOMAINE VERT
Activités hivernales



Parc du Domaine Vert
10 423, montée
Sainte-Marianne,
Mirabel J7J 2B1
450 435-6510
www.domainevert.com

Le Parc dispose de 35 km linéaires de pistes de ski de fond, 5,2 km de pistes de raquette, 6 km de pistes pédestres, d'un anneau de patinage de 1 km et d'une glissoire avec location de chambres à air. Boutique de location (ski de fond, raquette, patins).

ABONNEMENT ANNUEL 2013 GRATUIT

Pour un nouvel abonnement

Commencez par vous inscrire sur le site Web www.domainevert.com, en cliquant sur « Passe annuelle »,

sous l'onglet « Tarifs ». Puis, présentez-vous avec votre carte du citoyen valide et une autre pièce d'identité, afin de faire prendre votre photo et de récupérer votre carte d'abonnement annuel.

**POUR UN RENOUVELLEMENT
(citoyens possédant déjà une carte d'abonnement)**

Présentez-vous à l'administration du Parc, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux, avec votre carte d'abonnement. Un autocollant y sera apposé pour la saison 2012-2013.

**ÉCOLE DE SKI DE FOND DU PARC DU DOMAINE VERT
(affiliée avec Ski de fond Québec)**

Les cours se tiendront tous les samedis, du 5 janvier au 23 février 2013. Places limitées. Inscription en ligne au domainevert.com.

Renseignements : 450 435-6510, poste 223
ou animation@domainevert.com ou www.domainevert.com. ■



SOIRÉE « TU M'INSPIRES »

**Gymnastique, tennis
et soccer en vedette**

Le 19 novembre dernier, ce ne sont pas moins de 280 jeunes athlètes, entraîneurs et administrateurs que le maire François Cantin recevait au centre communautaire de Blainville dans le cadre d'une soirée « Tu m'inspires! ». La Ville a souligné les performances des jeunes membres de l'Association de gymnastique Méga-Gym, de l'Association de tennis et de l'Association de soccer de la municipalité. ■



Les présentations visuelles des Soirées « Tu m'inspires » sont consultables dans la section Cabinet du maire, sous l'onglet Hommage aux citoyens.

Travaux à Blainville



TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES
À surveiller en décembre

Voici la liste des principaux travaux qui seront toujours en cours ou bien terminés ce mois-ci :

- > Ajout de feux de circulation à l'angle de la 92^e avenue et du boulevard du Curé-Labelle
- > Aménagement de la 4^e voie, incluant les feux de circulation, sur le boulevard des Châteaux
- > Construction d'un pavillon de commodités au parc des Bolivars
- > Travaux d'aménagement, de pavage, et d'éclairage au Parc industriel de la Seigneurie. ■

Bon voisinage

OPÉRATION NEZ ROUGE

Pour des festivités en toute sécurité

Pour une 27^e année, l'Opération Nez rouge Laval – Basses-Laurentides offrira ses services de raccompagnement dans la région, du 30 novembre au 31 décembre 2012. Vous pouvez profiter de ce service en composant le 450 664-4314, de 19 h à 3 h.

En 2011, Opération Nez rouge a reçu plus de 58 000 \$ en dons et effectué 3401 raccompagnements dans la région, soit une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente. L'organisme est toujours à la recherche de bénévoles souhaitant participer à ses activités. Si l'aventure vous intéresse, vous pouvez communiquer avec le 1-866-DESJARDINS. ■



**Opération
Nez rouge^{MC}**

Adopté au conseil... En bref!

Entente intermunicipale – Protection incendie

En lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville adopté le 1^{er} juin 2011 par le ministère de la Sécurité publique, les Villes de la MRC de Thérèse-De Blainville désiraient convenir d'une entente afin d'assurer le concours du Service de Sécurité incendie des autres municipalités lors de l'appel initial d'un incendie.

Le conseil municipal blainvillois vient donc de donner son accord à la signature d'une entente allant dans ce sens assurant ainsi une force de frappe importante, lorsque nécessaire. L'entente intermunicipale relative à l'échange de services en matière de protection contre l'incendie entre les villes de la MRC est le fruit d'un travail important.

Déneigement des patinoires extérieures

C'est la compagnie « Les Produits Jardiniers Mirabert inc. », plus bas soumissionnaire conforme qui a obtenu le contrat pour l'entretien et le déneigement des patinoires, des stationnements et des accès pour les dix-sept (17) patinoires extérieures sur le territoire blainvillois. La somme de 45 988.85 \$ (toutes taxes incluses) sera puisée au budget 2013 que le conseil adoptera le 18 décembre prochain.

Mandat de vérification

Le conseil municipal a accepté la proposition de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exécution d'un mandat de vérification externe pour les exercices

se terminant le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013. Il s'agit de mandats pour un montant total de 64 386,00 \$ taxes incluses. La firme a obtenu le pointage le plus élevé après évaluation des soumissions selon les critères préétablis dans le cahier d'appel d'offres.

Maire suppléant

C'est le conseiller du quartier Saint-Rédempteur, Serge Paquette, qui a été choisi comme maire suppléant pour la période du 14 novembre 2012 au 5 mars 2013.

Budgets 2013

Le conseil a approuvé le budget d'administration-exploitation-immobilisation 2013 de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville d'une somme de 3 451 321 \$. Il a également fait de même pour celui de la Régie intermunicipale du Parc du Domaine vert, de 2 201 127 \$.

Achat de sel

Lors de sa seconde séance du conseil municipal d'octobre, le conseil a accepté la plus basse soumission conforme de la compagnie « 51fb Canada Corp. » d'une somme de 132 906 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison de mille huit cents (1 800) tonnes métriques de chlorure de sodium en vrac pour l'hiver 2013. Le prix pour la saison 2012-2013 se situe à 64.22 \$/tonne métrique, soit une baisse de 15 % par rapport à la saison 2011-2012. ■

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

Une envolée de ballons porteuse d'espoir

C'est par une envolée de ballons bien spéciale que Blainville a souligné la Journée de l'enfant le 20 novembre. Aidés de plusieurs élus, une douzaine de bambins de trois à cinq ans, ont attaché chacun un dessin aux ballons, qu'ils ont ensuite laissés s'envoler dans un geste d'espoir. Les enfants avaient confectionnés ces dessins spécialement pour l'événement, durant le cours *Exploration artistique* offert par la Ville.

Par ailleurs, à l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau de Blainville, treize élèves de sixième année se sont joints aux milliers d'autres écoliers rassemblés au Théâtre Saint-Denis de Montréal afin de célébrer les actions concrètes menées à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, dans leurs communautés comme dans le reste du monde.

Au Canada, la Journée nationale de l'enfant est célébrée depuis 1991. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies et ratifiée par presque tous les pays, la Convention relative aux droits de l'enfant définit les droits fondamentaux des moins de dix-huit ans. Parmi les droits de l'enfant figurent notamment le droit de jouer, le droit à la protection, le droit à des aliments nutritifs et le droit d'exprimer son opinion.



Entourés des enfants inscrits au cours *Exploration artistique*, les élus municipaux Guy Frigon, Serge Paquette et Nicole Ruel, ainsi que Jacques Marin, représentant de la députée NPD de Terrebonne-Blainville.



Municipalité amie des enfants

À l'instar des treize autres municipalités accréditées *Municipalité amie des enfants* (MAE) au Québec, la Ville apporte son soutien au bien-être et aux droits de l'enfant entre autres par la promotion de la Journée nationale de l'enfant. ■



Les élèves de l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau de Blainville.

TRUCS ET CONSEILS

Pour un hiver sécuritaire

L'hiver, dégagez vos sorties d'urgence

Même si vous avez fait votre plan d'évacuation, la neige et la glace peuvent vous empêcher de sortir de votre résidence. Il est donc important de bien dégager vos fenêtres, portes et balcons afin que les membres de votre famille puissent quitter rapidement les lieux si un feu se déclare chez vous.

Un poteau d'incendie accessible

L'hiver est le pire ennemi du poteau d'incendie. En effet, il ne faut pas beaucoup de neige pour l'ensevelir complètement. Le poteau d'incendie fournit l'eau aux pompiers. C'est pour cette raison qu'il doit toujours être bien visible et dégagé.

En déneigeant le poteau d'incendie situé sur votre terrain, vous faciliterez l'intervention du Service de la sécurité incendie. Bien sûr, la municipalité reste responsable du déneigement, mais si un incendie se déclarait au lendemain d'une tempête, les pompiers devraient d'abord chercher le poteau d'incendie puis le dégager, avant de pouvoir alimenter en eau les véhicules.

Un sapin décoratif et sécuritaire

Si vous optez pour un arbre naturel, assurez-vous qu'il est frais en vérifiant que les aiguilles sont souples et qu'elles ne tombent pas facilement. Installez-le en le fixant fermement sur une base solide, loin des zones de passage et des portes, et arrosez-le tous les jours.

Qu'il soit naturel ou artificiel, n'installez jamais votre arbre près d'une plinthe électrique, d'un foyer (bois et gaz), d'un poêle à bois, de chandelles ou de toute autre source de chaleur.

Choisissez des décorations ininflammables, incombustibles et non conductrices. Évitez les cheveux d'ange et la neige en aérosol ; il s'agit d'un mélange très combustible.

Attention aux surcharges électriques

Vérifiez le nombre de watts consommés par vos jeux de lumière. Cette consommation ne doit jamais dépasser 1200 watts par circuit. Utilisez uniquement des rallonges électriques et des jeux

de lumière homologués par un organisme reconnu (CSA, ULC, ou UL) et recourez uniquement aux ampoules dégageant très peu de chaleur.

Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison et éteignez-le toujours avant d'aller au lit.

Après les Fêtes, dégarnissez votre sapin naturel et placez-le dehors (voir pour le ramassage des sapins en page 14). ■

Prévention ignorée, sinistre journée!



LA PRUDENCE EST DE MISE

Rappel des consignes de sécurité

L'hiver est déjà à nos portes, alors voici quelques conseils pour amorcer cette période du bon pied.

Conduite hivernale

Vous avez jusqu'au 15 décembre pour faire installer vos pneus d'hivers sur votre véhicule. Ils devront y demeurer jusqu'au 15 mars. Il est important d'adapter votre conduite aux conditions climatiques et de maintenir une bonne distance entre vous et le véhicule qui vous précède, afin de prévenir des accidents. De plus, redoublez de prudence dans les zones scolaires fréquentées par des enfants souvent inconscients du danger. Vous avez le pouvoir d'éviter un accident.

D'autre part, le temps des Fêtes est l'occasion de rencontres et de réjouissances. Comme tous les ans, des opérations « Pas d'alcool » seront réalisées, non seulement en décembre, mais aussi tout au long de l'année. Si vous avez consommé de l'alcool, prévoyez de vous faire reconduire chez vous,

par un chauffeur désigné, un taxi, les services de l'organisme « Point zéro huit » ou d'« Opération Nez rouge », en vigueur du 30 novembre au 31 décembre 2012.

Enfin, l'arrivée des cadeaux sous l'arbre de Noël occasionne malheureusement des vols dans les maisons en l'absence des propriétaires.

Voici quelques petits trucs pour éviter cette infortune :

- > Barrez vos portes ;
- > N'exposez pas les cadeaux à la vue de tous ;
- > Faites en sorte que la maison semble occupée pendant votre absence (système d'éclairage automatique) ;
- > Faites installer un système d'alarme. ■



Pour de plus amples renseignements relatifs aux conseils de cette chronique, consultez le site **Internet de la Ville**, dans la section **Sécurité**, sous l'onglet **Police**.

SAPIN NATUREL OU ARTIFICIEL

Faire un choix éclairé

Le temps des Fêtes approche à grands pas et certains d'entre vous souhaitent acheter un sapin de Noël. Lequel choisir, lequel est le plus écologique? Selon une récente étude de la firme Ellipso, experts-conseils québécois spécialisés en développement durable, «l'arbre naturel s'avère la meilleure option, particulièrement par rapport aux impacts sur les changements climatiques et l'épuisement des ressources. Cela dit, l'arbre naturel n'est pas une solution parfaite puisqu'il présente plus d'impacts sur la qualité des écosystèmes que l'arbre artificiel.¹»

Le but de l'étude était de comparer les impacts environnementaux de l'arbre de Noël naturel par rapport à ceux de l'arbre artificiel en utilisant la méthode scientifique de l'analyse du cycle de vie (ACV). L'ACV permet de calculer les effets potentiels d'un produit ou d'une activité sur l'environnement durant son cycle complet de vie.

Ainsi, sur le plan des changements climatiques, le sapin naturel génère moins de gaz à effet de serre que le sapin artificiel. L'analyse des impacts nous indique que l'arbre naturel contribue de façon importante à réduire les émissions de gaz à effets de serre (39 %) par rapport à l'arbre artificiel.²» Le sapin naturel présente l'avantage de pouvoir être réduit en copeaux et composté après usage (voir Truc vert). Également, s'il est cultivé

au Québec, l'économie québécoise en bénéficiera forcément, car des emplois seront créés.

Le cycle de vie du sapin artificiel

À première vue, le choix du sapin artificiel semble intéressant compte tenu de son caractère durable. Toutefois, le sapin artificiel est fabriqué à partir de plastique (donc dérivé du pétrole), dont l'utilisation contribue à l'épuisement de ressources non renouvelables (hydrocarbures pétroliers). Les aiguilles sont en PVC et les branches sont en acier. Bien souvent, les arbres artificiels sont fabriqués à l'étranger et ont parcouru un long trajet, ce qui entraîne la production d'importantes quantités de gaz à effet de serre.

Toutefois, selon l'étude d'Ellipso, les consommateurs qui préfèrent cette option peuvent le rendre plus performant que l'arbre naturel en prolongeant sa durée d'utilisation à 20 ans et plus. L'autre solution est de se procurer un sapin artificiel usagé pour lui donner une deuxième vie.

À vous de choisir! ■

¹ ELLIPSO, «Analyse du cycle de vie (ACV) comparative entre l'arbre de Noël artificiel et naturel», février 2009. p 19.

² ibid p.17

Truc vert

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël débutera exceptionnellement le lundi 7 janvier 2013. Il est important de prendre note que les sapins doivent être déposés en bordure de la route **avant 7 h le 7 janvier**. Les sapins seront ramassés dans la même semaine. Il est toutefois impossible de déterminer la journée précise de la collecte, compte tenu de la quantité de sapins à recueillir et des conditions climatiques variables d'une année à l'autre.

Les arbres doivent être dépouillés de toutes les décorations (crochets, glaçons, etc.). Ne placez pas votre sapin dans un sac en plastique. En cas de tempête, l'opération peut s'échelonner sur plusieurs jours. Si un chargement de neige est en cours, veuillez retirer temporairement votre sapin du domaine public pour faciliter les opérations de déneigement.

Les sapins sont recyclables à 100 % et une fois transformés, ils sont excellents pour améliorer le compost de feuilles ou tout simplement pour servir de paillis à la base d'autres arbres. ■

PROGRAMME RECYC-FRIGO

Faites ramasser vos appareils



Hydro-Québec offre un programme de récupération de vieux réfrigérateurs et congélateurs. Chaque appareil est recyclé de manière sécuritaire et selon les normes les plus strictes de protection de l'environnement. L'objectif global du programme est de réduire la consommation énergétique par le retrait des vieux appareils encore utilisés.

Un maximum de trois appareils par adresse est admis, pendant toute la durée du programme, pour :

- > un propriétaire occupant;
- > un locataire, titulaire ou non du compte d'électricité, et propriétaire des appareils
- > une entreprise commerciale, un organisme sans but lucratif ou une Municipalité.

Un maximum de trois appareils par adresse et numéro d'appartement est admis pour :

- > un gestionnaire d'immeubles locatifs.

L'appareil (réfrigérateur ou congélateur) doit respecter les critères suivants :

- > être de type résidentiel (non commercial);
- > être fonctionnel, produire du froid et être branché au moment du ramassage;

- > être facilement accessible et mobile au moment du ramassage, c'est-à-dire facilement transportable de son emplacement dans la résidence du participant au camion du prestataire de services, et ce, sans modification de la structure du bâtiment;
- > dater de plus de 10 ans. Si votre ou vos appareils ont moins de dix ans et que vous désirez vous en départir, communiquez avec un organisme communautaire de votre municipalité;
- > avoir un volume intérieur de 10 à 25 pi³.

Le jour du ramassage, une personne responsable doit être présente, car une signature est requise.

Renseignements : <http://www.hydroquebec.com/residentiel/recyc-frigo> ■

Source : Hydro-Québec

Expositions

GRATUIT

à la Galerie d'art

EXPOSITION SPÉCIALE

Il était une fois... la passion des trains

13 décembre au 6 janvier

Cette exposition sur le thème du modélisme ferroviaire vous offre une parcelle de magie et de féerie pour la période des Fêtes. Animations spéciales les 15 et 22 décembre ainsi que le 5 janvier. **Notez que pour cette exposition, la Galerie d'art ouvrira selon un horaire particulier. Renseignements au www.ville.blainville.qc.ca.** ■

DUO DE CHRISTYNE PROULX ET GÉRALD LAMOUREUX

La belle et la bête

10 au 27 janvier

Face à deux contraires, le figuratif et l'abstraction, les visiteurs seront subjugués par l'intensité des couleurs, des textures et des émotions qui constituent le fil conducteur de l'exposition. Un espace créé par les forces « bêtes » de l'abstraction et par les « belles » figuratives! Vernissage le vendredi 11 janvier, dès 19 h. ■

SOLO DE CLAUDE MELANÇON

Oser

31 janvier au 17 février

Les œuvres de l'artiste blainvillois, à la facture bien reconnaissable, sont produites sur toile ou sur bois, puis garnies d'une texture à l'aide de gabarits divers ou de collages. Elles sont ensuite complétées par des formes géométriques ou linéaires, des éléments littéraires, mathématiques et musicaux. Vernissage le vendredi 1^{er} février, dès 19 h. ■



Jacques Brouillette et ses fils Anthony et Félix.



Christyne Proulx



Gérald Lamoureux



Claude Melançon

HORAIRE HABITUEL

GALERIE D'ART

Jeudi et vendredi : 18 h à 21 h
Samedi et dimanche : 10 h à 17 h



BIBLIOTHÈQUE

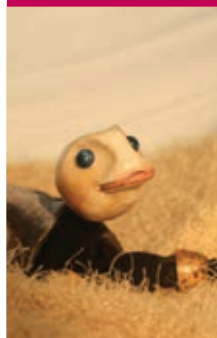
Lundi au vendredi : 10 h à 21 h
Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

Pour l'horaire des Fêtes, veuillez consulter la page 4.

Série jeune public

au centre communautaire

PEKKA



DIMANCHE 20 JANVIER – 13 H (SUPPLÉMENTAIRE)

Marionnettes / 30 minutes / 2 à 5 ans

PEKKA est une toute petite tortue qui, comme tous les soirs, attend son histoire. Et si ce soir-là, la lune avait décidé de ne pas se montrer? Et si la vieille Jacynta, celle qui conte si bien les histoires, avait besoin de la lune pour inventer ses histoires? Mais où se cache-t-elle cette Mamzelle Lune et pourquoi ne veut-elle plus briller?

Prix courant : 10 \$

Prix abonné : 8 \$ (quatre spectacles et plus)

Achat de billets : 450-434-4006 ou www.odyscene.com ■

Expositions

à la bibliothèque

GRATUIT

EXPOSITION DES ACQUISITIONS 2012

COLLECTION PERMANENTE DE LA VILLE

17 décembre au 10 janvier

Les œuvres acquises par la Ville en 2012 seront en vedette dans le cadre de cette exposition. Mise sur pied afin de mettre en valeur des talents régionaux, la Collection permanente est visible dans les édifices publics de la municipalité, de sorte que les citoyens peuvent en apprécier toute la valeur. Dans le cadre du symposium Artistes au travail, la Ville a acquis l'œuvre # 132 de Claude Melançon (1). Suite à l'appel public pour les acquisitions de la Collection permanente, un jury a sélectionné dix autres œuvres :

- 2) Vert bouteille – Éric Pelletier
- 3) Abstraction 943030 – Élise Caron
- 4) Déferlante de pierre – Claude Dumas
- 5) Inspiration florale – France Dupuis
- 6) Le perroquet huppé – Guy Gervais
- 7) Jette un coup d'œil dehors – Gérald Lamoureux
- 8) Solitude automnale / Terre d'étoffe (diptyque) – Lucien Lisabelle
- 9) Lapins à la Polenta au menu – Monia Lachapelle
- 10) Cavaliers en forêt – Lisette Savaria
- 11) # 106 – Claude Melançon

Toutes ces œuvres, ainsi que les acquisitions pouvant s'ajouter d'ici la fin de l'année, feront partie de l'exposition. ■



LE PETIT THÉÂTRE DU NORD

le petit THÉÂTRE du nord



Offrez une expérience inédite en cadeau!

Le Petit Théâtre du Nord vous offre des chèques-cadeaux pour deux de ses activités :

SOIRÉE GOURMANDE

Théâtre et menu aphrodisiaque fusionnent, dans le cadre de la St-Valentin!

Chez Milot, Boisbriand – Vendredi 15 février 2013 - 18h30

La Maison François, Sainte-Thérèse – Samedi 16 février 2013 – 18 h 30

Coût: 70 \$ (incluant taxes et service).

ENFANTILLAGES - CRÉATION 2013

Texte de François Archambault, Mise en scène de Frédéric Blanchette

Dès le 21 juin 2013

Coût : 25 \$ (tarif « résident blainvillois » pour les détenteurs de la carte du citoyen).

Renseignements : 450 419-8755
ou www.petittheatredunord.com ■

CONTES ET CALÈCHE

VIVEZ L'AMBIANCE DES FÊTES D'ANTAN!



Départ du centre communautaire *

Blainville vous offre un avant-goût des Fêtes en vous proposant

CONTES ET CALÈCHE. Une programmation unique pour les petits et les grands où magie et rêverie seront au rendez-vous!

HORAIRE DES ACTIVITÉS

Samedi 8 décembre - 18 h à 21 h

- > Conférence historique en calèche sur le Camp/Plan Bouchard : * places limitées, inscription lors de l'activité.
- > Veillée pour tous à La Zone (conteur, cracheurs de feu, percussionnistes et feux extérieurs) : * rendez-vous à La Zone située au 7, 70^e Avenue Ouest.

Samedi 15 décembre - 18 h à 21 h

- > Tours de calèche animés par les conteurs Francis Désilets et Marc-André Fortin : * inscription en ligne (Bibliothèque/Culture/Loisirs > Inscription en ligne).
- > Animation spéciale pour l'exposition « Il était une fois... La passion des trains » : * rendez-vous à Galerie d'art. ■

COMPLET

PRÉSENTÉ PAR ODYSCÈNE

Faites le plein de spectacles !



Peter MacLeod
21 décembre - 20 h
TLG



Mes Aïeux
22 décembre - 20 h
TLG

MIXMANIA

**Mixmania III en supplé-
mentaire**
29 décembre - 15 h
TLG



Kaïn
11 janvier - 20 h
TLG



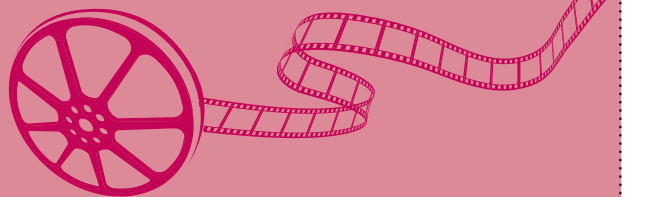
Roch Voisine
13 janvier - 20 h
TLG



Sugar Sammy
19 et 20 janvier - 20 h
TLG

Ciné-Groulx vous présente une programmation
surprenante de films et documentaires.

Voyez la programmation complète en ligne.



La Ville de Blainville, en collaboration avec Odyscène, permet aux citoyens de Blainville de bénéficier, sur présentation de la carte du citoyen, d'un rabais sur le prix des spectacles suivants (places limitées) :

Dates	Série	Spectacles	Lieu	Prix courant	Prix du maire
1 ^{er} février 2013	Chanson	Catherine Major	TLG	33,50 \$	23,50 \$
10 février 2013	Théâtre	Variations énigmatiques	TLG	28 \$	18 \$
29 mars 2013	Danse	Cinq humeurs	TLG	28 \$	18 \$
24 février 2013	Musique	Harry Manx	TLG	32 \$	22 \$
8 février 2013	Variétés	David Mayers joue Genesis	ESC	35 \$	25 \$

SALLES DE SPECTACLES :

- > **Théâtre Lionel-Groulx (TLG)**
100, rue Duquet, Sainte-Thérèse
- > **Église Sacré-Coeur (ESC)**
45, boul. du Curé-Labelle, Sainte-Thérèse

BILLETTERIE :

450 434-4006
www.odyscene.com ■

Offres d'emploi

COORDONNATEUR DU CAMP DE JOUR

COORDONNATEUR DES PROGRAMMES RÉCRÉ-ACTION

COORDONNATEUR ADJOINT DU CAMP DE JOUR

COORDONNATEUR ADJOINT
DES PROGRAMMES RÉCRÉ-ACTION

Consultez le nouvel outil de recrutement en ligne, *Blainville Emploi* afin de découvrir en quelques clics les emplois offerts à la Ville de Blainville, quels qu'en soient le type et la nature : permanent, temporaire, saisonnier, étudiant, cadre, syndiqué, etc.

- > Postulez en ligne
- > Utilisez les alertes d'emploi afin d'être tenu au courant des offres les plus récentes

Pour plus de détails sur le portail *Blainville Emploi*, consultez le : emplois.ville.blainville.qc.ca ■





Les activités sont offertes en priorité aux détenteurs de la carte du citoyen. L'inscription, gratuite et obligatoire, s'effectue en ligne sur le site des inscriptions du Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire. L'inscription à l'Heure du conte et à générations@branchées se fait toutefois par téléphone au 450 434-5370 ou au comptoir.

HORAIRE DES FÊTES

Pour l'horaire de la période des Fêtes, consultez la page 4.
L'horaire habituel sera en vigueur jusqu'au 21 décembre puis à compter du 7 janvier 2013.



ACTIVITÉS DES FÊTES

JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous cherchez à amuser les enfants et à pimenter la période des Fêtes? Savez-vous que la bibliothèque possède une collection de jeux de société qui sauront mettre de l'ambiance dans vos soirées? Venez emprunter « Atomes crochus », « Passe-moi un sapin » ou l'indémontable « Clue ». Une collection de 600 jeux vous attend! ■

L'HEURE DU CONTE



Début de la saison hivernale le 15 janvier 2013

D'EXPLORATION EN ENCHANTEMENT

Heure du conte pour les 18 à 36 mois

Bibliothèque | Mardi, 9 h 30 à 10 h
Bibliothèque | Mercredi (reprise), 9 h 30 à 10 h
Bibliothèque | Samedi (reprise), 9 h 30 à 10 h

COFFRE ENCHANTÉ

Heure du conte pour les 3 à 5 ans

Bibliothèque | Jeudi, 16 h à 16 h 45
Bibliothèque | Jeudi (reprise), 19 h à 19 h 45
Succursale de la Renaissance | Vendredi (reprise), 10 h à 10 h 45
Bibliothèque | Samedi (reprise), 10 h 30 à 11 h 15

CONTES DU CHÂTEAU MAGIQUE

Heure du conte pour les 6 à 8 ans

Date : 13 février, 13 mars, 17 avril, 15 mai

Bibliothèque | Mercredi, 19 h à 20 h

Inscription obligatoire chaque semaine à compter du lendemain de l'activité (exception pour les Contes du château magique) en téléphonant au 450 434-5370. Le parent doit rester à la bibliothèque tout au long de l'activité. ■

1-2-3 GO ACTION! HAUT LES CŒURS!



Conférence avec Johanne Fontaine

Lundi 28 janvier | 19 h
Centre communautaire

Comédienne, coach de vie, conférencière et formatrice, Johanne Fontaine possède une riche expérience de vie. Découvrez au cours de cette conférence son témoignage émouvant et humaniste. Elle partagera avec vous des outils pour suivre le mouvement de la transformation dans votre vie personnelle et professionnelle afin de vous faciliter la vie. ■

ATELIER DES PETITS GLOBE-TROTTERS

LES MÉTIERS

Avec Nathalie Flageol, animatrice
Samedi 26 janvier à la succursale de la Renaissance 13 h 30 ET 14 h 45
Pour les 4 et 6 ans



Les petits partiront à l'aventure de façon interactive sur ordinateur, pour découvrir les différents métiers existant dans le monde, de même que des activités amusantes. Ils rencontreront les petits globe-trotters Valérie et Joe, qui leur chanteront leurs nouvelles comptines. ■

JUMELAGE POUR DÉPANNAGE INFORMATIQUE

<GÉNÉRATIONS@BRANCHÉES>



Début de la saison hivernale le 15 janvier 2013

GÉNÉRATIONS
@BRANCHÉES

Mardi de 18 h 30 à 20 h
Jeudi de 18 h 30 à 20 h
Samedi de 10 h 30 à 12 h

Vous aimeriez apprendre à utiliser Internet et l'informatique à votre rythme? Inscrivez-vous à générations@branchées et recevez l'aide personnalisée qui vous permettra d'accomplir différentes tâches informatiques telles que la création d'un compte courriel ou le téléchargement de photographies.

Renseignement et inscription (sur rendez-vous):
450 434-5206, poste 5374. ■

FORMATION

TRAITEMENT DE TEXTE

Dimanche 3 février | 10 h à 12 h

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant apprendre les bases du logiciel Word. Quelles sont les fonctions indispensables pour mettre en forme un document et en améliorer la présentation? Nous répondrons à ces questions comme à bien d'autres. ■

Des Blainvillois inspirants



VINCENT CHARTIER LEFRANÇOIS

Honoré le 22 août 2012

L'expression « Aider son prochain » prend tout son sens pour Vincent Chartier Lefrançois. Ce jeune aventurier a profité d'un programme

d'échange avec l'Espagne pour mettre sur pied une collecte de fonds destinés à la cause de l'infirmité motrice cérébrale. Emballé par l'idée de vivre une expérience étudiante d'une année sur le Vieux Continent, il décide de se faire engager comme marin pour effectuer la traversée jusqu'en Europe. Sur le bateau, il fait la connaissance du capitaine et de sa fille, la jeune Christianne, atteinte d'infirmité motrice cérébrale... un état qui ne l'a pas empêché de faire le tour du monde en voilier avec ses parents. Touché par cette situation, Vincent a réalisé une collecte dont les fonds ont été remis à l'Association de paralysie cérébrale du Québec. ■



KARINE COULOMBE

Honorée le 22 août 2012

Cette Blainvilloise, membre de l'OPP Parent Bénévole de l'école de Fontainebleau, a organisé une exposition de toiles réalisées par les élèves afin

d'amasser des fonds pour la Fondation Charles-Bruneau. Sur le thème de la santé, 46 toiles ont été exposées puis vendues dans le cadre d'un encan silencieux, ce qui a permis d'amasser près de 6 000 \$! Vu la réussite de cette activité intitulée « Les petites mains », celle-ci sera reconduite en 2012-2013 avec la participation de l'école de La Seigneurie. Chapeau pour cette initiative inspirante! ■

Blainville, une histoire à partager!

La rubrique Blainville, une histoire à partager! propose une série de petits voyages dans le temps pour découvrir ou mieux connaître l'histoire de Blainville.

DE BLAINVILLE À HOLLYWOOD!

Il est connu de tous que plusieurs grandes productions cinématographiques américaines sont régulièrement tournées au Québec. Par contre, saviez-vous que les gens du septième art d'Hollywood sont venus à Blainville, et ce, à plusieurs reprises?

En effet, la municipalité a accueilli le tournage de films tels que *The Whole Nine Yards* avec Bruce Willis et Matthew Perry (1999), *Battlefield Earth*, avec John Travolta (1999) ainsi que *Rollerball*, mettant en vedette LL Cool J et Jean Reno (2000). À ce propos, l'incendie du plateau de tournage, dans un dépôt situé à l'angle de la 37^e Avenue, avait d'ailleurs créé tout un émoi. Une cinquantaine de pompiers de Blainville, Sainte-Thérèse, Boisbriand et Mirabel avaient mis deux heures pour éteindre le brasier.



Les pompiers combattant l'incendie faisant rage sur le plateau de tournage du film *Rollerball*.



Des scènes de *Driven*, film mettant en vedette Sylvester Stallone (2000) ont également été tournées sur le territoire blainvillois, à la piste d'essais de PMG Technologie. *Beyond Borders* (2001) et *The Sum of all Fears* (2002) ont aussi été partiellement tournées à Blainville. ■

Le policier David Goldsbrough du Service de police de Blainville en compagnie de l'acteur Matthew Perry, lors de son passage à Blainville pour le tournage du film *The Whole Nine Yards*.

QUESTION HISTORIQUE DU MOIS

Pour les prochains articles de *Blainville, une histoire à partager*, nous vous invitons à soumettre vos questions sur l'histoire locale. Une question sera sélectionnée tous les mois pour faire l'objet d'une chronique. Vous pouvez poser votre question par courriel ou par la poste à :

Martin Rodgers, responsable en loisir
Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire,
1001, chemin du Plan-Bouchard Blainville (Québec) J7C 4N4
martin.rodgers@ville.blainville.qc.ca ■

BALLE MOLLE MINEURE DE BLAINVILLE

Journée d'inscription



Les inscriptions auront lieu le samedi 2 février 2013, de 9 h à 12 h, à la Maison des associations située au 1001, chemin du Plan-Bouchard.

Catégories	Années de naissance	Coût
1 ^{er} enfant		
Novice	* 2009-2008-2007-2006	80 \$ (mixte)
Atome	2005-2004-2003	80 \$ (mixte)
Moustique	2002-2001	90 \$ (mixte)
Benjamin	1997-2000 **	90 \$ (mixte)

* Les enfants qui auront 4 ans au 1^{er} mai 2013 seront acceptés.

** Avoir moins de 18 ans en tout temps durant la saison

Rabais familiaux

- > Deux enfants d'une même famille: 10\$ de rabais sur l'inscription du plus jeune.
- > Trois enfants d'une même famille: gratuit pour le plus jeune.
- > Promotion: recrutez un nouveau joueur (étranger à la famille) et bénéficiez d'un rabais de 10\$ jusqu'à concurrence de 20\$ par famille. Ce rabais sera accordé après le 1^{er} juillet 2013.

Documents exigés au moment de l'inscription

- > Carte d'assurance-maladie
- > Carte du citoyen
- > Argent comptant ou chèques acceptés

Un dépôt de 100 \$ par chèque daté du 15 septembre 2013 sera exigé à l'inscription et vous sera retourné lors de la remise de l'uniforme en fin de saison.

Renseignements : Julie Beauchamp, 450 478-1384 ou www.abmmb.ca

SOCCER

Saison estivale 2013



Consultez le site Internet de l'Association de soccer de Blainville pour connaître tous les détails des inscriptions pour la saison estivale 2013.

Renseignements : www.zoneasb.ca

ÇA BOUGE À L'ASSOCIATION DE JUDO

Visite de Jolianne Melançon

En octobre dernier, l'Association de Judo de Blainville a reçu la judoka blainvilloise Jolianne Melançon (devant, au centre de la rangée en bleu). La judoka de niveau internationale s'est montrée généreuse en prodiguant différents conseils aux jeunes et en signant des autographes. Elle reviendra sous peu proposer un stage aux membres du club.

Ajout de deux nouveaux entraîneurs

Deux nouveaux entraîneurs se sont ajoutés à l'équipe d'entraîneurs actuels. Fraîchement débarqués de la France, Fabien Moulin et Aurélie Crozet viennent prêter main-forte à l'équipe déjà en place. Leur mandat sera principalement de développer des cours d'autodéfense et de taïso.

PATINAGE ARTISTIQUE

Le club local bien représenté dans l'équipe du Québec



De gauche à droite : Sara Daoust, Sandrine Desrosiers, Ophélie Doucet, Yvan Desjardins (entraîneur), William Proulx Picard et Myriam Misturada.

Plusieurs membres du Club de patinage artistique Blainville/Sainte-Thérèse se sont taillé une place dans l'équipe du Québec, au cours des finales de Championnat A de Sections qui se déroulaient à Sherbrooke du 1^{er} au 4 novembre. Il s'agit de :

- > Ophélie Doucet (Sainte-Thérèse) – Novice dames (médaillée de bronze)
- > Sandrine Desrosiers (Blainville) – Pré-novice dames
- > Sara Daoust (Blainville) – Pré-novice dames
- > William Proulx Picard (Blainville) – Pré-novice messieurs
- > Myriam Misturada (Blainville) et William Proulx-Picard – Couples pré-novices

Tous ces patineurs sont élèves de l'entraîneur Yvan Desjardins. Les membres de l'équipe du Québec participeront à une compétition nationale à Regina, Saskatchewan, du 5 au 9 décembre.

Les responsables du club tiennent également à souligner les efforts de Valérie Giroux, qui s'est classée 18^e au Québec en finale de sections, ainsi que ceux de tous les athlètes qui ont pris part à ces compétitions. Bravo à tous!



Le club est en pleine croissance

Le dojo de Blainville compte maintenant plus de 175 judokas, ce qui en fait un des plus grands clubs de judo au Québec. Il est toujours possible de s'inscrire; des places sont encore disponibles dans tous les groupes. De plus, le dojo sera l'hôte de la Finale régionale des Jeux du Québec pour les Laurentides, le 9 décembre à l'école secondaire Henri-Dunant. Cette compétition confirmera les membres de l'équipe des Laurentides à la Finale provinciale des Jeux du Québec - Saguenay 2013.

Renseignements : www.dojoblainville.com

Les activités de LA ZONE sont destinées en majorité aux jeunes de 11 ans (fréquentant la 6^e année) et plus.

ACTIVITÉS DES FÊTES

GRATUIT

Création de boules de Noël
18 décembre – 19 h

Party de Noël
21 décembre – 18 h

Spécial films de Noël
22 décembre – 19 h 30

Confection de pain d'épices
23 décembre – 15 h

Bye bye 2012
29 décembre – 18 h

Party pyjama
5 janvier – 19 h 30 ■

ACTIVITÉS EN RAFALE

Match de basketball
Jeudi 13 décembre – 19 h

GRATUIT

Souper au noir
Vendredi 14 décembre – 18 h
Âge: 11-14 ans
Coût: 5 \$

Scrapbooking
Mercredi 16 janvier – 19 h 30

GRATUIT

Soirée Salsa
Vendredi 18 janvier – 20 h

GRATUIT

Match d'improvisation
Mardi 29 janvier – 19 h ■

GRATUIT

La Zone en bref

Halloween à La Zone

Le 26 octobre dernier a eu lieu notre célèbre soirée de l'Halloween. Les jeunes ont pu relever des défis plus effrayants et plus dégoûtants les uns que les autres, préparés spécialement par les personnages du célèbre jeu Loup-Garou! ■

HORAIRE HABITUEL

Lundi : Fermé
Mardi au jeudi : 18 h à 21 h
Vendredi : 18 h à 22 h
Samedi : 17 h à 22 h
Dimanche : 13 h à 17 h



Pour l'horaire des Fêtes, consultez la page 4.

Magasinage au centre-ville de Montréal

Dimanche 13 janvier – 9 h à 17 h
11 ans et plus

Remarques : Le déplacement vers le centre-ville se fera en transport en commun, il faut donc prévoir environ 16 \$ (coût calculé pour les détenteurs de la carte OPUS). Prévoir également de l'argent pour le dîner et les achats personnels (à la discrétion des parents) ainsi que des vêtements chauds. ■

Nuit blanche, spécial jeux vidéo

Samedi 19 janvier – 22 h à 7 h 30
11 à 14 ans

Coût: 10 \$

Viens passer une nuit complète d'amusement et de rires à La Zone! Au menu, plusieurs activités sur le thème des jeux vidéo et, bien sûr, des tournois de jeux vidéo!

Remarque: petit-déjeuner inclus. ■

Quilles et cinéma

Vendredi 25 janvier – 9 h à 16 h
11 ans et plus

Coût: 22 \$

Au cours de cette journée pédagogique, nous irons jouer trois parties de quilles, manger de la pizza et voir un bon film au Cinéma St-Eustache. Il reste quelques places.

Remarques: transport inclus. Prévoir de l'argent de poche pour le dîner ainsi que pour les grignotines et un breuvage (à la discrétion des parents). Prévoir des vêtements chauds, car les déplacements d'un endroit à l'autre se feront à pied (sur une courte distance). ■



Actifs et dynamiques



LES SÉNIORS DE BLAINVILLE FADOQ

Une panoplie d'activités spéciales avant les Fêtes !

- 3 décembre :** Multi-Lundi sur le thème « Finances chez les aînés »
- 8 décembre :** souper dansant avec Maureen Bond
- 13 décembre :** dîner de Noël chez Lalande (transport inclus) **NOUVEAU CETTE ANNÉE**
- 14 janvier :** Multi-Lundi sur le thème : « Testament et mandat d'inaptitude »

Les activités régulières prendront fin le 12 décembre et reprendront le 8 janvier.

Toute la programmation du club est détaillée dans un dépliant fourni à l'hôtel de ville. Pour vous joindre aux Séniors de Blainville FADOQ procurez-vous la carte de membre à échéance variable au coût de 25 \$, auprès de Laurette Robert au 450 437-9712. Vous pourrez ainsi profiter de rabais chez nos partenaires et lors de nos activités.

Renseignements : Paul Alarie, président, 450 437-1537 ou seniorsdeblainvillefadoq@live.ca ■

COOPÉRATIVE BON MÉNAGE

Services d'entretien ménager

La Coopérative Bon Ménage est un chef de file en matière de services aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie. Elle offre des services d'aide domestique de qualité à la population des Basses-Laurentides depuis sa création en 1997.

Le coût horaire varie de 4,75 \$ à 13 \$ selon le revenu de la personne et les formes d'aide financière gouvernementale auxquelles elle a droit.

Signalons que tous les utilisateurs ont droit à une subvention grâce au programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique, administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Renseignements : 450 979-2372 ou info@coopdesbasseslaurentides.org. ■

LES DÎNERS DE L'AMITIÉ BLAINVILLE

Repas communautaire pour aînés

L'organisme Les Dîners de l'amitié Blainville permet aux Blainvillois de 65 ans et plus de partager un dîner communautaire, deux jeudis par mois, au centre communautaire.

Le prochain rendez-vous aura lieu le 24 janvier 2013. L'inscription se fait dès 11 h. Paiement en argent comptant.

Coût : 7 \$/repas

Renseignements : 450 430-1219 ou dineramitie@hotmail.com. ■

UNE AIDE BIEN MÉRITÉE

Projets Répit-Aidants-Aînés

La Coopérative de Solidarité Bon Ménage des Basses-Laurentides, en collaboration avec L'Appui pour les proches aidants des Laurentides, est fière d'annoncer qu'elle propose un nouveau service de répit à domicile pour les proches aidants.

Cette offre s'adresse principalement aux proches aidants qui ont à leur charge une personne qui, bien que capable de répondre à ses besoins de base, ne peut rester seule en raison de légères pertes d'autonomie liées au vieillissement. Le service permettra à l'aidant de bénéficier de moments de répit afin de maintenir la personne atteinte le plus longtemps possible à domicile, tout en évitant l'épuisement.

Une demande de service doit préalablement être soumise afin qu'un professionnel du Centre de santé et de services sociaux effectue une évaluation d'accueil pour orienter la personne aidée vers les services qui répondent le mieux à sa condition.

Le service sera offert en blocs de 4 heures ou de 7 heures au coût modique de 14 \$ pour 4 heures et 24,50 \$ pour une journée complète.

Renseignements : 450 979-2372 ou info@coopdesbasseslaurentides.org. ■

PROCHES AIDANTS

Formation « S.O.S. épuisé »

Cette formation professionnelle réservée exclusivement aux Blainvillois, est offerte en collaboration avec le Centre d'aide et de références de Sainte-Anne-des-Plaines (C.A.R.) et Info Aidants-Aînés. En groupe de 6 à 10 personnes, la formation se déroule dans une ambiance chaleureuse et confidentielle. Elle s'adresse à la clientèle proches-aidants et plusieurs sujets sont discutés, notamment : prévenir l'épuisement, comment le reconnaître, l'estime de soi, la culpabilité, mes droits, mes limites, être proche aidant un choix ou une obligation, le contrat familial, les abus et négligences, les ressources locales et encore plus!

La formation, gratuite et échelonnée sur **six lundis** à compter de janvier 2013, se déroulera à la Maison des associations située au 1001, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

HORAIRE

14 janvier - 9 h à 12 h	4 février - 13 h à 16 h
21 janvier - 9 h à 12 h	11 février - 13 h à 16 h
28 janvier - 9 h à 12 h	18 février - 13 h à 16 h

Les personnes intéressées ont jusqu'au 17 décembre pour s'inscrire. Le Service Taxibus sera offert pour cette activité.

Renseignements et inscriptions : Maison des associations ou 450 434-5275. ■

Méli-mélo

COMITÉ DE CITOYENS DE FONTAINEBLEAU

Activité des Fêtes

Le comité propose une façon originale de souligner le temps des Fêtes cette année : une promenade en calèche d'environ 50 minutes dans le quartier de Fontainebleau. Cette activité s'adresse à tous les citoyens de Blainville et leurs invités.

Les départs auront lieu en soirée, au parc de Fontainebleau, du 24 décembre 2012 au 1^{er} janvier 2013. Réservation obligatoire.

Renseignements, coûts et réservations :
www.fontainebleau.ca ■

CLUB VOLKSMARCHE LA FOULÉE

Décembre c'est le mois des festivités!



Une marche de 10 km clôturera l'année 2012 le 15 décembre prochain à Sainte-Thérèse. C'est aussi une tradition de commencer l'année par une marche de 10 km, qui aura lieu le 2 janvier 2013 dans les rues de Saint-Eustache.

Par ailleurs, l'année 2013 marquera le 20^e anniversaire du club. Quelques activités se tiendront au cours de l'année pour commémorer l'événement.

En semaine, les marches se déroulent à 19 h 30 le mardi et le jeudi à Blainville et le mercredi à Sainte-Thérèse.

En cette période de prise de résolutions, pourquoi ne pas essayer de commencer à marcher, et ce, en bonne compagnie, dans un esprit non compétitif et amical?

Renseignements : Johanne Desrosiers, 450 430-4829 (en soirée) ou <http://lafoulee.ca> ■

CLUB LIONS BLAINVILLE

Vente de gâteaux aux fruits

Encouragez à nouveau cette année le Club Lions de Blainville en achetant un gâteau aux fruits du temps des Fêtes. Vous en trouverez dans différents points de vente de la région, dont l'hôtel de ville de Blainville et la Maison des associations.

Renseignements : Pierrette Lauzon, 450 435-1987 ■

CERCLE DE FERMÈRES BLAINVILLE

Tournoi de cartes au profit de la Fondation OLO

Le Cercle de Fermières Blainville organise un tournoi de cartes (whist militaire) le vendredi 1^{er} février 2013 à 19 h, à la Maison des associations située au 1001, chemin du Plan-Bouchard à Blainville. Les bénéfices de cette activité seront versés à la Fondation OLO.

La Fondation OLO contribue à la santé des bébés à naître et favorise leur bon départ dans la vie en procurant à la femme enceinte démunie un suivi et un soutien alimentaire adaptés (OLO = œuf, lait, jus d'orange, vitamines et minéraux). Le coût de ce programme qui s'applique entre la 12^e et la 40^e semaine de grossesse est d'environ 350 \$ pour venir en aide à une future maman dans le besoin. Les sommes amassées dans la région seront automatiquement attribuées dans cette même région.

Renseignements : Noëlla Dion, 450 419-4714 ■

ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE BLAINVILLE

Mardis et samedis dansants

Des soirées dansantes sont organisées tous les mardis soir au centre communautaire de Blainville.

Coût : 2 \$ pour les non-résidents, gratuit pour les Blainvillois.

Tous les troisièmes samedis de chaque mois, un repas chaud est proposé pendant la soirée dansante.

Coût : 10 \$ pour les Blainvillois, 13 \$ pour les membres, 15 \$ pour les non-membres et 4 \$ pour les musiciens.

Renseignements : René Lafleur, 450 430-8457 ■

SCRABBLE DUPLICATE

Parties animées

Le Club de Scrabble Sélect de Blainville vous invite à venir jouer au scrabble duplicate (partie jouée individuellement avec animation et corrections).

Les activités se déroulent les lundis à 19 h 30 (19 h pour les débutants) au sous-sol de l'église N.-D.-A., entrée à droite de l'église au 1015A, boulevard du Curé-Labelle.

Coût : 4 \$/membres, 5 \$/non-membres.

Renseignements : 450 435-7256
ou dleclercgirard@hotmail.com ■

PÔLE UNIVERSITAIRE PAUL-GÉRIN-LAJOIE

Inscriptions en cours

Hiver 2013

- Programmes de 2^e cycle en développement des organisations, Université Laval



Pôle universitaire
Paul Gérin-Lajoie

- Optimisez la supervision au quotidien, Université Laval
- Certification Lean-six sigma – ceinture verte, ÉTS

Renseignements : mjst-martin@poleuniversitaire.ca
ou 450 420-3739, poste 23 ou www.poleuniversitaire.ca ■



À Savoir!

Les édifices municipaux adopteront un horaire modifié pour la période des Fêtes.
Consultez la page 4 pour les détails.



QUE FAIRE PENDANT LE TEMPS DES FÊTES

- PATINAGE LIBRE
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- BAIN LIBRE
- ACTIVITÉS À LA ZONE
- CONTES ET CALÈCHE
- CINÉMA
L'ère de glace 4
- EXPOSITION /
TRAINS MINIATURES
- BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉ : PENTES À GLISSER AU PARC ÉQUESTRE



Blainville

WWW.VILLE.BLAINVILLE.QC.CA

450 434-5275



450 433-1155
www.agab.qc.ca



450 661-5080
www.bfi.ca



450 419-7777
www.abitations.com

GRUPE DOMCO
Imprimerie et design

450 435-2384
www.groupedomco.com



450 435-2805
www.papeterieblainville.com



450 435-6239
www.groupemathieu.com